

18 FEVRIER 2025



CM

Conseil municipal
Hermance

PROCÈS-VERBAL
LEGISLATURE 20.25 – N° 39



Le Conseil municipal d'Hermance s'est réuni en session ordinaire à la demande du Maire, par convocation envoyée le 11 février 2025.

Sont présents :

Les membres du Bureau :

Madame	Stéphanie	TOURETTE	<i>Présidente</i>
Monsieur	Olivier	PFÖRTNER	<i>Vice-Présidente</i>
Madame	Chrystel	PION	<i>Secrétaire</i>

Les Conseillers municipaux :

Madame	Catherine	BACH
Madame	Nathalie	BELANGER BRECHET
Monsieur	Christophe	HENTSCH
Madame	Joëlle	LAICH
Monsieur	Yvan	NEJAR
Monsieur	Philippe	RUDLOFF
Monsieur	Michael	SUANA

Pour l'Exécutif :

Madame	Karine	BRUCHEZ	Maire
Monsieur	Philippe	TAGLIABUE	Adjoint
Monsieur	Pascal	RENAUD	Adjoint

Excusées :

Madame	Anahita	BLANC MEYLAN
Madame	Virginie	SALMINA
Madame	Mony	SIMOS

Public : 1



A l'ordre du jour :

- I. **Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2024**
- II. **Communications du Bureau du Conseil municipal**
- III. **Communications de l'Exécutif**
- IV. **Travaux des commissions**
 - a. **Commission Urbanisme & Bâtiments (09.12.24)**
 - b. **Commission conjointe des finances et Scolaire & Social (14.01.25)**
 - c. **Commission Sports, culture et manifestations (03.02.25)**
 - d. **Commission Scolaire & Social (11.02.25)**
- V. **Propositions individuelles et questions**

La Présidente ouvre la séance à 19h30.

I. **Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2024**

Le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II. **Communications du Bureau du Conseil municipal**

Refonte du CMNet

Comme elle en a déjà fait part, Mme PION rappelle que le SIACG a travaillé sur une refonte du CMNet. Le site sera visuellement différent, mais son fonctionnement ne sera pas beaucoup modifié. Les conseillers municipaux recevront une information en temps voulu. Le nouveau système sera opérationnel à Hermance dès les 22-23 avril prochains. Bien que cette date implique que les conseillers municipaux devront s'habituer à un nouveau système pour le dernier Conseil municipal de la législature, le SIACG a choisi cette date, afin de pouvoir « essayer les plâtres » sur cette fin de législature et repartir de bon pied avec la nouvelle.

III. **Communications de l'Exécutif**

Référendum contre la délibération pour un crédit de réalisation des travaux de la parcelle 1943

Mme BRUCHEZ annonce qu'un référendum a été déposé contre la délibération 64.20-25 relative à l'ouverture d'un crédit de 20 millions pour la construction de deux bâtiments d'habitation sur la parcelle 1943. Si l'exécutif attend que le Conseil d'Etat valide les signatures, il n'a pas l'intention de baisser les bras.

Petit chalet sur la parcelle 1943

Rappelant que le Patrimoine suisse avait demandé l'inscription de la parcelle 1953 et du petit chalet, Mme BRUCHEZ fait savoir que le Conseil d'Etat a rejeté cette demande, élayant de façon précise son refus. Les éléments avancés dans l'arrêté seront utiles à la Commune pour la suite de la procédure.

Stade de football des Ambys

L'exécutif d'Hermance a reçu hier une proposition d'Anières et de Corsier pour le financement du stade de football des Ambys, qui ne comporte aucun investissement de la part d'Hermance. Une séance de la commission des finances sera fixée début mars pour en parler.

Boulangerie

Mme BRUCHEZ indique qu'aucun dossier n'a été reçu dans le temps imparti, suite à l'annonce mise par la commune. Elle a été contactée par M. VAUCHER, le propriétaire des locaux situés à côté de la boulangerie. Il descend les prix de ses locaux et serait prêt à vendre la partie du bas à la commune pour la somme de Fr. 850'000.-. Mme BRUCHEZ a confirmé par écrit l'intérêt de la commune, tout en précisant que l'exécutif ne pouvait pas s'engager au-delà de la marge de manœuvre donnée par le Conseil municipal, soit Fr. 800'000.-. Selon sa réponse, s'il revient avec une autre proposition ou s'il refuse de descendre son prix à Fr. 800'000.-, le Conseil municipal en sera informé et prendra une décision lors d'une prochaine séance.



Gestion des ports

Mme BRUCHEZ revient sur la gestion des ports, dossier qui a commencé en 2017, lorsque M. BARTHASSAT était conseiller d'Etat. Il s'agit de confier aux communes, en partie, la gestion des ports, afin d'améliorer l'accueil dans les ports genevois, ce qui pourrait passer par un transfert de leur gestion aux communes lacustres, dont Versoix. Le Grand Conseil vient de voter à l'unanimité un projet de loi déposé par le PLR (13407), projet amendé suite à plusieurs allers et retours entre les commissions du Grand Conseil, les affaires régionales et les ports. Ce projet propose de confier cette tâche aux communes riveraines du lac réunies en un groupement intercommunal (un pour chaque rive).

Passerelle entre Hermance et Chens-sur-Léman

Mme BRUCHEZ signale que la commune est devenue officiellement propriétaire de la parcelle 1946 qui reçoit la passerelle piétonne depuis la signature chez le notaire mardi passé.

Dates de divers événements

Mme BRUCHEZ annonce les dates des prochains événements :

- 5 mars : séance avec les plongeurs pour leur expliquer qu'ils ne pourront plus entrer gratuitement sur la plage, selon la loi sur les eaux qui ne permet plus la gratuité des plages, y compris aux habitants. Un montant a été inscrit dans le budget 2025 concernant une subvention pour un abonnement saisonnier à l'intention des habitants, qui en seront prochainement informés. Tous les autres utilisateurs devront payer et les plongeurs également (abonnement de Fr. 100.- pour la saison).
- 12 mars : séance sur la criminalité générale et la cybercriminalité, de 18h30 à 20h30, suivie d'un apéritif, à la salle communale.
- 27 mars : diffusion du film de Gabriel Tejedor, qui a gagné le Mérite hermançois, à la salle communale, en sa présence.
- 20 mai : comme il s'agit du dernier Conseil municipal de la législature, la séance aura lieu soit à la Mairie un peu avant 19h30, soit à la salle communale, suivie d'un apéritif pour tous, spécialement pour les conseillers municipaux qui quitteront leur fonction.
- 24 mai : exercice ambulancier traditionnel, comme chaque année, avec la Rega, les pompiers volontaires et professionnels, les ambulanciers, la police et le médecin cantonal. Un tout-ménage sera envoyé aux habitants.

Parcelle 1943

M. TAGLIABUE informe que la commune a reçu 90% de préavis favorables suite aux diverses demandes déposées pour les travaux d'aménagement de la parcelle 1943. Quelques demandes nécessitent des compléments d'information qui ont été transmis par les architectes, Le dossier suit donc son cours et l'exécutif a bon espoir d'obtenir rapidement l'autorisation de construire pour les travaux.

Club House du Tennis Club d'Hermance

M. TAGLIABUE fait savoir que le chantier de construction du Club House du Tennis Club d'Hermance vient de s'ouvrir pour une durée de 3 mois.

Passerelle entre Hermance et Chens-sur-Léman

M. RENAUD rappelle qu'un projet est à l'étude auprès du Canton, consistant à déplacer la passerelle « Tréand » qui relie Hermance et Chens-sur-Léman et à la mettre le long du pont de la douane. Cette passerelle, d'1m80 de large, ne permet de laisser passer que les piétons, car un passage de 4 m serait nécessaire pour les vélos. Après discussion avec le Canton et la commune de Chens-sur-Léman, il semble que le projet de déplacement et de rénovation de la parcelle soit réalisable. Le Canton est prêt à prendre en charge 50% des coûts, estimés à Fr. 175'000.-, à plus ou moins 30%. Une discussion réunissant tous les acteurs (communes d'Hermance et de Chens-sur-Léman et le Canton) sera nécessaire.

Optimalux

M. RENAUD revient sur le plan du Canton concernant l'extinction des lampadaires le long des routes cantonales, baptisé Optimalux, qui prendra effet courant avril pour un test d'une année. Un lampadaire supplémentaire a été gardé allumé à l'arrêt du bus à Hermance. L'exécutif a eu la confirmation qu'il était possible de rallumer un lampadaire en cas de besoin, mais que cette demande devra faire l'objet d'une discussion. La population recevra une information à ce sujet.



Travaux sur la route d'Hermance

M. RENAUD indique que des travaux auront lieu sur la route d'Hermance pendant deux semaines, dès mardi prochain, pour le renouvellement des collecteurs d'eaux usées.

Eco-point du Bourg-Dessus

M. RENAUD signale que les travaux pour la réalisation de l'éco-point du Bourg-Dessus ont commencé.

IV. Travaux des commissions

a. Commission Urbanisme & Bâtiments du 9 décembre 2024

Les conseillers municipaux ont pris connaissance du procès-verbal de la séance de la commission Urbanisme & Bâtiments du 9 décembre 2024, consacrée à l'image directrice des Tuillières et au plan de site de la Baronne. Ils n'ont aucune question à poser ou remarque à émettre.

b. Commission conjointe des finances et Scolaire & Social du 14 janvier 2025

Les conseillers municipaux ont pris connaissance du procès-verbal de la séance de la commission conjointe des finances et Scolaire & Social du 14 janvier 2025, consacrée à l'audition de l'Union instrumentale d'Hermance (UIH) et de l'Ecole de musique d'Hermance (EMH). M NEJAR, président de la commission des finances, rappelle que, lors de la présentation du projet de budget 2025, une demande d'augmentation de la subvention avait été déposée par l'UIH et l'EMH. Il avait été décidé de recevoir l'UIH et l'EMH pour clarification avant de prendre une décision, ce qui a été fait lors de cette commission conjointe. Il a donc été demandé à l'UIH et à l'EMH de fournir des provisions de retour à l'équilibre d'ici 3 ans, puisque l'EMH notamment, a du mal à boucler ses budgets. Mme Anaïs Carré, directrice de l'EMH, a répondu à cette demande par un courrier récent, présentant un plan budgétaire à 5 ans avec une amélioration marginale de l'équilibre financier (5% de progression des écolages par an, mais prix des formations instrumentales toujours entre 30-40% moins élevé qu'ailleurs), laissant toutefois un déficit de 23'000.-. M. NEJAR estime que ce retour n'est pas satisfaisant. La proposition de Mme Carré sera examinée et discutée lors de la prochaine commission des finances. Un autre point pose problème, l'accueil par l'UIH d'un ensemble musical grec avec un budget de Fr. 2'000.-, sans les repas. Cette question sera également discutée en commission des finances.

c. Commission Sports, culture et manifestations du 3 février 2025

Le procès-verbal de la commission Sports, culture et manifestations du 3 février 2025 n'est pas encore disponible.

d. Commission Scolaire & Social du 11 février 2025

Le procès-verbal de la commission Scolaire & Social du 11 février 2025 n'est pas encore disponible.

V. Propositions individuelles et questions

Voie Bleue

M. HENTSCH a lu que la Voie Bleue, ce projet de liaison lacustre entre Corsier et Bellevue, serait opérationnelle en avril. Il demande si c'est toujours le cas. La liaison sera opérationnelle plus tard, probablement à la fin de l'été, répond Mme BRUCHEZ : en effet, les communes impliquées dans le projet attendent le retour de l'Office fédéral des transports sur la demande de concession. Une bonne nouvelle cependant : aucune commune ne s'est opposée au projet par voie de référendum.

La Présidente lève la séance à 20h05.

Arlette Blattner
Procès-verbaliste

Stéphanie Tourette
Présidente du Conseil

Chrystel Pion
Secrétaire du Bureau